

PRIX DE L'ABONNEMENT
 pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
 16 francs pour trois mois,
 32 francs pour six mois,
 64 francs pour l'année.
 Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.
 Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :
 A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1er.
 A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMPE, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse, et chez M. BEGOUVE-DENUNQUÉS, rue Lepelletier, 3.
 Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 17 octobre 1844.

Si l'on en croit les correspondances venues de Londres, le voyage dont les feuilles ministérielles font si grand bruit depuis huit jours ne tarderait pas à porter ses fruits, et tout ne se passerait pas dans les cérémonies plus qu'étrangères de l'initiation à l'ordre de la Jarretière; tout ne se bornerait pas aux acclamations du peuple anglais, beaucoup plus enthousiaste, à ce qu'il paraît, que le nôtre, aux harangues municipales et aux improvisations parties du cœur; l'œuvre de la politique apparaîtrait bientôt et serait telle qu'on peut l'attendre d'un ministre tout anglais comme M. Guizot. Il serait question en effet de l'abandon de Taïti, coloré d'une concession sur les traités relatifs au droit de visite! Mais tout d'abord, quand le parlement français, voulant que l'honneur du pays fût sauvegardé, s'est prononcé contre le traité dont l'exécution l'aurait blessé tous les jours en même temps qu'elle eût porté à notre commerce de graves atteintes, le ministère doit rester complètement en dehors de ce traité: c'est là non seulement son devoir vis-à-vis de la France, c'est encore son droit vis-à-vis de l'Angleterre; le nier, c'est dire que dans les gouvernements constitutionnels le parlement est inutile, et que les ministres seuls dirigent les affaires à leur gré.

Quant aux traités antérieurs, est-il besoin de revenir sur une question si long-temps débattue, si souverainement jugée? Après les débats qui ont eu lieu dans les chambres et dans la presse, n'est-il pas demeuré évident qu'une nation pouvait ne plus tenir une convention quand elle jugeait que ses intérêts étaient lésés? En faisant le traité de 1841, le ministère lui-même ne reconnaissait-il pas que les précédents ne l'engageaient plus?

Tout démontre que le cabinet ne croit pas plus que la France à la valeur des traités sur le droit de visite et que les prétendues concessions qu'il obtient ne sont qu'un prétexte pour couvrir le lâche abandon de Taïti.

Il faut préciser nettement la question.

La conquête des îles Marquises fut un acte stérile. Cette possession ne donne aucun débouché à notre commerce, elle n'offre pas à nos vaisseaux un port de relâche assuré contre les tempêtes, en sorte que des deux intérêts qui dirigent ordinairement une nation dans la conquête de terres lointaines aucun n'a été réellement satisfait. C'est là une faute qu'on ne pardonne pas à un cabinet; des hommes politiques de quelque valeur ne gaspillent pas les forces d'un pays, ne font pas jouer à sa marine un rôle nul par ses résultats. Sans doute le temps n'est plus où l'on pouvait conquérir des colonies comme le Brésil, le Mexique, l'Amérique du Nord ou les Antilles; mais, si l'on ne peut être grand comme le furent les hommes qui attachèrent leur nom à ces conquêtes, il est encore possible de n'être pas ridicule.

L'insignifiance de la prise de possession des Marquises amena celle de Taïti; le ministère voulut réparer sa première erreur et se montrer puissant dans la Polynésie. Certes, nous avons un vif désir de voir la France s'agrandir en portant au loin sa civilisation et son commerce, et cependant nous ne pûmes approuver d'une manière complète la conquête de Taïti, selon nous, destinée à faire oublier la faiblesse du ministère à propos de la Nouvelle-Zélande, qui était bien d'une autre importance, et que les Anglais nous enlevaient par un acte de spoliation. Cette conquête devait fournir un paragraphe au discours du trône à l'ouverture d'une session; elle devait flatter la vanité nationale qui ne réfléchit et ne

raisonne pas, mais elle ne pouvait qu'être embarrassante en cas de guerre. C'est en disséminant des forces et des intérêts sur vingt points sans importance réelle que l'on se condamne à subir inévitablement les prétentions de l'Angleterre par l'impossibilité où l'on est de défendre des colonies qui ne valent pas ce qu'elles coûtent et où cependant les intérêts français doivent être protégés par cela même qu'on les a laissés s'implanter sur le sol.

Mais si une nation qui s'est trompée peut immédiatement quitter une terre qui ne lui offre pas les ressources qu'elle y cherchait, la situation change quand une nation rivale vient lui disputer ce qu'elle a conquis; il ne s'agit plus alors des intérêts matériels, ils disparaissent devant la question d'honneur national, devant la nécessité d'inspirer partout le respect de son nom et de ses armes, puisqu'enfin, quelque amoureux qu'on soit de la paix, ce sont les armes qui font ou assurent les conquêtes.

La France se trouve aujourd'hui dans cette étrange position: la prise de Taïti a été, dans l'état de notre marine, un fait stérile; mais la haine manifestée par l'Angleterre à propos de notre conquête, les insultes que ses hommes d'état et ses journaux nous ont jetées, les conspirations de ses missionnaires, les révoltes des naturels que ses marins ont favorisées, font aujourd'hui à la France une loi de conserver ce point, et cela parce que, nous le répétons, il y a quelque chose de plus fort pour un peuple que les intérêts matériels, c'est l'honneur.

Quand donc M. Guizot fait avec l'Angleterre un pacte en vertu duquel nous abandonnerons Taïti, il sacrifie encore une fois l'honneur de la France, et voici pourquoi: notre drapeau a flotté sur quelques îles de la Polynésie, notre marine y a jeté l'ancre, nos soldats y ont été débarqués, le protectorat ou la souveraineté de la France y a été proclamé. Les Anglais ont crié partout que notre occupation n'était qu'éphémère, que drapeau, soldats et vaisseaux disparaîtraient à la première manifestation de l'Angleterre; or, quand tout s'accomplit selon la prédiction ou la promesse de nos ennemis, quand la Nouvelle-Zélande nous a été arrachée, quand l'île des Navigateurs, que nous avions, disait-on, naguère occupée, se place sous le protectorat anglais, il est évident qu'aux yeux des peuples semés sur les îles de la Polynésie, et pour lesquels la force constitue le plus souvent le droit, la France reconnaît son infériorité. Dès ce moment, le nom de cette France devient pour ces peuples un objet de dérision.

Mais ce n'est pas assez, la honte résultant d'un pareil abandon ne resterait pas enfermée dans l'Océanie; nous serions pris en pitié par les peuples de l'Europe, qui s'écrieraient avec raison que nous sommes un peuple léger, sans prévision, courant à des conquêtes sans but, répandant le sang pour le plaisir de se battre.

On nous communique la dépêche télégraphique suivante :
 « Paris, 15 octobre 1844, à cinq heures du soir.
 » Le roi a débarqué aujourd'hui à Calais à trois heures. »

Paris, le 15 octobre 1844.
 (CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Le 30 juin dernier, un solennel article, délibéré sans doute en conseil des ministres, parut dans le *Moniteur officiel*, et vint tomber à l'improviste au milieu des débats sur les chemins et à la veille de la discussion d'un budget dont le chiffre s'est presque élevé à quinze cents millions. Cet article était relatif à la dotation des princesses et princesses de la famille royale. On y demandait l'aumône au

nom du roi le plus riche de l'Europe, au nom d'un homme assez riche pour pouvoir, comme vient de le faire Louis-Philippe à Windsor, acheter et payer un million une plaque de l'ordre de la Jarretière; on y disait que des calomnies avaient été propagées par les ennemis de la dynastie et qu'il fallait que la discussion et la vérité fissent justice de ces calomnies. Enfin, comme poussé par une généreuse et sincère indignation, on finissait par s'écrier: « Que la France le sache! » Et l'on semblait prendre l'engagement de discuter à la face du pays cette misérable question des dotations, dont le pays ne veut plus entendre parler, et qui a déjà porté malheur à plus d'un cabinet.

Les incorrigibles prétentions de la liste civile, ses piteuses doléances échurent la chambre; on se demanda quelles inconcevables nécessités avaient pu porter le ministère à commettre une aussi énorme maladresse que celle qui venait d'éclater tout-à-coup avec le retentissement d'un scandale tellement imprévu que beaucoup de gens se refusaient à y croire. M. Guizot fut interrogé sur le singulier article qui avait paru si inopinément dans le *Moniteur*. M. Guizot déclara que l'article en question n'était point une proposition du gouvernement, mais seulement un sujet de polémique et d'étude monarchique présenté à l'opinion publique et aux chambres. Il ajouta qu'il était personnellement très-convaincu qu'un système de dotations pour les enfants du roi était une conséquence naturelle non-seulement de la loi de régence, mais du principe même du gouvernement.

« Le cabinet pense, s'écria M. Guizot; parlant au nom de ses collègues qui paraissaient ne pas trop comprendre ce qu'il voulait dire, le cabinet pense que la dotation des branches cadettes de la famille royale est une condition utile et essentielle à un établissement monarchique, mais elle ne doit être présentée aux chambres qu'avec des chances sérieuses et raisonnables de succès. (Murmures prolongés.) Je ne comprends ni ces murmures ni cet étonnement. Quand une question est mal comprise, quand le gouvernement la trouve entourée d'erreurs qui la compromettent, qu'a-t-il à faire que d'essayer à dissiper ces erreurs, que d'appeler les lumières sur toutes les parties de la question? »

« Si l'on posait la question devant la chambre, si l'on essayait de la gagner par surprise, c'est alors que vous auriez raison de vous plaindre, c'est alors que le cabinet aurait tort envers la chambre; mais quand il pose la question devant le pays, quand il appelle la presse à la discuter, quel reproche peut-on lui faire? quelle conduite plus sage et plus convenable peut lui être demandée? Le jour où il croira avoir réussi à dissiper les erreurs dont la question est entourée, il la portera devant vous. Il faut travailler à éclairer le pays, à le détromper. Voilà ce que nous avons voulu, voilà dans quel but nous avons fait appel à la publicité et à la discussion. »

Il y aura bientôt trois mois que la session est close, et depuis lors la question de la dotation n'a pas été posée de nouveau devant le pays; il n'a plus été publié de manifeste dans le *Moniteur*, et la presse ministérielle elle-même a laissé dormir le débat.

Faut-il en conclure que le ministère s'est repenti et qu'il s'est corrigé? Faut-il en conclure qu'il pense à son tour comme tout le monde que la France s'est montrée suffisamment généreuse depuis quatorze ans envers la branche cadette, et qu'elle ne lui doit plus que ce qu'elle lui alloue en ce moment? Erreur! erreur grossière! Il y a des gens que l'amour de l'or aveugle au point de leur faire oublier les actions les plus vulgaires de la prudence; ces gens-là ont déjà oublié la réprobation unanime que souleva l'article du *Moniteur*, le discours si incisif et si amer qu'il donna à l'honorable M. Lherbette l'occasion de prononcer et l'espèce de dégoût avec lequel la chambre passa purement et simplement à l'ordre du jour sur l'idée monarchique d'une dotation. M. Guizot ne s'est pas amendé, et ceux dont il est le complaisant instrument ne se sont pas amendés plus que lui. On n'attend que le retour d'Angleterre pour le remettre à l'œuvre et lui faire encore une fois porter sa croix. Nous ne voulions pas le croire; mais on nous a assuré d'une manière tellement affirmative que la question des dotations allait être de nouveau posée devant le public, qu'il faut bien que nous nous décidions à l'annoncer. On a pris l'engagement d'éclairer l'opinion publique, et on va commencer cette pénible tâche. Plusieurs articles sont prêts, et ils paraîtront successivement dans le *Moniteur* aussitôt que la présence de M. Guizot à Paris permettra de reprendre le débat là où il l'a laissé dans la

FEUILLETON DU CENSEUR. — 18 OCTOBRE.

HEGEL ET LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE,

ou exposé et examen critique des principaux systèmes de la philosophie allemande depuis Kant, et spécialement de celui de Hegel;

PAR A. OTT, DOCTEUR EN DROIT (1).

On ne saurait trop se tenir en garde contre cette tendance générale à admirer exclusivement, à adopter d'une manière absolue les doctrines étrangères. Loin de nous la pensée étroite d'éloigner de notre examen tout ce qui s'élabore en dehors de nos tendances; mais, nous ne saurions trop le répéter, il n'y a de salut pour la France qu'en prenant pour mesure universelle, pour règle de jugement vis-à-vis les idées et les faits, les grandes maximes de la révolution de 89. Ces principes sont comme le niveau inflexible sous lequel doivent passer les systèmes, les œuvres qu'on présente à notre adoption; crible pacificateur, ils ne laisseront tomber sur notre France que les bonnes semences, celles qui peuvent lui servir de nourriture forte et saine. Cet engouement général des esprits pour les produits étrangers n'a jamais été à aucune époque de notre histoire aussi fortement prononcé que de nos jours. Est-ce un effet de cette initiation imprévue que nous venons de subir vis-à-vis les littératures étrangères, et qui est une des mille conséquences de notre révolution? Nous le croyons.

Cette force d'assimilation si énergique que possède la France, elle l'a souvent méconnue, dédaignée. Disons tout, elle l'a souvent vue soumise à des fortunes diverses. Tour à tour anglaise, espagnole, italienne, la France change ses mœurs, ses idées, sa littérature suivant les contacts et les influences qui pèsent sur elle. On la croit dénaturée, mais le germe que Dieu a déposé dans les profondeurs de son organisme est plus puissant que la puissance des peuples; la France grandit, grandit toujours, lentement, comme ce qui doit durer.

(1) Chez Joubert, rue du Grès, 44, à Paris.

Mais aujourd'hui ce n'est plus un seul peuple qui nous envahit avec ses idées, ce sont tous les peuples à la fois, c'est l'Angleterre, c'est l'Allemagne, c'est l'Italie. C'est une seconde invasion tout aussi terrible que la première, et peut-être plus dangereuse. Le positivisme ou mercantilisme, le panthéisme, le mysticisme ont beau chercher à entraîner la France, aucune de ces voies, qui se présentent avec des ramifications infinies, n'est celle où la France s'est engagée jusqu'à ce jour.

On a beau dire, la France ne sera jamais une nation de marchands ou d'industriels; la France est avant tout un soldat, disons mieux, un soldat-apôtre. L'histoire est là qui nous montre nos ancêtres constamment armés pour les idées de l'avenir, rarement pour les intérêts du présent.

De même, malgré les efforts persévérants de certaines écoles, la France ne se jettera pas dans les rêves de l'identification de Dieu et de la matière; elle a une conscience trop intime de l'importance, de la nécessité, de la vérité d'une activité libre et personnelle, pour ne pas reconnaître son action dans soi-même vis-à-vis du genre humain et sa toute-puissance infinie dans Dieu vis-à-vis des mondes. Cette erreur, toujours socialement, à la fois cause et effet du fédéralisme, la France a su l'éviter au seizième siècle et à travers tout le moyen-âge, malgré la ferveur exaltée et souvent excentrique du catholicisme et du protestantisme; espérons qu'elle l'évitera encore pendant le règne passager d'un philosophisme froidement enthousiaste, bâtarde du protestantisme, qui, en politique, tend à faire de la France le premier des états secondaires, et qui ferait, si on le laissait tranquille à l'œuvre, de l'initiatrice des peuples modernes dans le temple de la vérité la très-humble servante des hiérophantes angles ou germains, ces nouveaux grands-prêtres de l'idée pure et de l'irrésistible fatum.

Quant au mysticisme que d'autres cherchent à faire prévaloir sous le faux nom de catholicisme, et que le bon sens populaire a nommé si vite et si justement ultramontanisme, la France l'a repoussé par la voix de Bossuet et de deux révolutions. Ce n'est pas quand elle achève à peine d'essuyer sur son visage tout le sang épanché dans sa chute, qu'on peut espérer de la remettre bientôt dans le sommeil, où les mêmes rêves causeraient les mêmes catastrophes. Son bon sens pratique emporte la France; elle

voit le but, et c'est avec la froide épée du jugement et du sacrifice qu'elle prétend l'atteindre; elle veut marcher, et elle marchera, parce qu'elle croit que cela vaut mieux que de rester toujours agenouillée devant les faits accomplis, et que la meilleure prière comme la plus agréable à Dieu, c'est de travailler à son règne sur la terre en se dévouant toute à tous. En un mot, la France doit rester et elle restera France.

De ces trois influences, anglaise, allemande, italienne, s'emparant, l'une des faits par sa politique, l'autre des esprits par ses théories philosophiques, la troisième des cœurs par une religion sublime souvent déviée de ses principes, le livre de M. Ott n'a pour but que de faire analyser la deuxième.

Dans ces derniers temps, quatre hommes ont dominé la philosophie allemande: Kant et Fichte transmettent le flambeau de l'idéalisme à Schelling et à Hegel; mais Schelling semble l'avoir cédé à Hegel, dont l'école reste seule souveraine en Allemagne. Cette dernière est-elle destinée à avoir en France le même retentissement que la doctrine de Kant? va-t-elle créer un nouveau système philosophique qui se parera des idées de Hegel, comme l'éclectisme s'est particulièrement paré de celles de Kant? L'examen de l'hégéliisme par M. Ott apporte la réponse à ces questions.

Comme nous venons de le dire, ce qui distingue surtout le mouvement philosophique en France, c'est qu'il va droit à une réalisation, à une pratique; quelque divergence qu'il y ait au point de départ, le but est toujours nettement posé. En Allemagne, c'est l'inverse: le mouvement semble circulaire, l'esprit est soumis à l'illusion; cette tendance vers un idéal mensonger se montre non seulement en philosophie, mais en littérature et même en politique. Est-ce une conséquence de l'état de fédéralisme dans lequel se trouve l'Allemagne? Est-ce l'effet de l'individualisme protestant, individualisme qui détourne les esprits du vrai but à atteindre, qui les prive de ce sentiment puissant de l'unité que la France possède à un si haut degré? C'est la croyance de l'auteur de ce livre.

Les abords de la philosophie sont rudes et rebutants; il faut, pour les franchir et s'enfoncer dans le sanctuaire de la science, que l'esprit soit doué en même temps et de pénétration et de flexibilité, deux qualités rarement

séance du 1^{er} juillet dernier. Pour notre part, nous n'en sommes pas fâchés. Sûrs comme nous le sommes de l'opinion publique, de cette opinion qui n'est pas celle d'un parti, mais qui rallie tous les honnêtes gens contre les prétentions cupides, de quelque part qu'elles viennent, nous ne sommes nullement disposés à nous effrayer ou à nous affliger des imprudences qui peuvent être commises dans le *Moniteur* ou ailleurs, par M. Guizot ou par d'autres.

— Depuis le départ du roi, le conseil des ministres s'est assemblé tous les jours sous la présidence de M. le maréchal Soult, mais il ne s'est occupé d'aucune délibération importante; on y a lu des lettres de M. Guizot et les correspondances officielles relatives au séjour du roi en Angleterre. Indépendamment de ces réunions, il y a eu à Saint-Cloud deux conseils de cabinet présidés par M. le duc de Nemours, qui a aussi des conférences fréquentes avec M. le ministre de la guerre.

Quant à M. de Joinville, il vit assez retiré en ce moment. On dit qu'il a fait demander au ministère de la marine de nombreux documents, tirés particulièrement des archives, pour les joindre au nouveau mémoire qu'il prépare. Le prince désire aussi que tous les états relatifs à la dernière expédition d'Afrique, dont il était le commandant, lui soient communiqués, et il se fait donner à cet égard les explications les plus détaillées. Bientôt, du reste, on connaîtra la vérité entière sur les dépenses de l'expédition. Dans quelques jours, les troupes et les vaisseaux seront rentrés en France, et on attend au ministère les dernières notes réglées par M. Angrand, consul de France à Cadix.

— On a souvent parlé, à la fin de la session dernière, et après le départ de la chambre, d'un remaniement ministériel. On a beaucoup annoncé la retraite de MM. Martin (du Nord) et Lacave-Laplagne. La *Revue de Paris* confirme aujourd'hui ce que nous disions il y a déjà quelques jours, c'est que, depuis qu'on a si bien résolu les difficultés de Taïti et du Maroc, tout est au calme; on a forcé MM. Laplagne et Martin à reprendre du cœur; on ne veut plus entendre parler de la moindre modification. M. Laplagne restera donc aux finances, et M. Martin à la chancellerie, quel que soit le désir de l'un et de l'autre de remplacer M. de Schonen à la cour des comptes et M. Zangiacomi à la cour de cassation.

— La prochaine arrivée de M. Bugeaud en France semble donner déjà quelques inquiétudes au ministère. On craint que le vainqueur d'Isly ne prenne un ton trop tranchant sur certaines choses, et déjà on s'occupe d'abrégier le plus possible son séjour à Paris. On voudrait lui faire rejoindre son gouvernement avant l'arrivée des hommes politiques et la réunion des chambres.

— Plusieurs journaux annoncent que Louis Philippe a fait grâce, à l'occasion de son voyage, à un certain nombre de condamnés politiques qui se sont retirés en Angleterre pour échapper aux conséquences de leur condamnation. C'est sans doute pour régulariser cet acte de clémence royale, pour lequel il n'a pas été consulté, que M. Martin (du Nord) est parti pour Eu.

Nous cherchons, du reste, vainement à nous rappeler les noms des condamnés politiques qui peuvent se trouver en ce moment en Angleterre. Aucun nom ne se présente à notre souvenir, et nous ne voyons pas sur qui la miséricorde royale a pu s'étendre.

— M. Boursy, directeur de l'administration des contributions indirectes, vient d'aller faire une tournée dans l'arrondissement de Valenciennes pour y étudier l'état de la fabrication du sucre indigène. Ce fonctionnaire a visité les principales fabriques de l'arrondissement, et il s'est fait rendre un compte exact de l'application des différents procédés en usage. Il s'est, en un mot, entouré de tous les renseignements propres à éclairer l'élaboration du projet de loi que l'on prépare en ce moment, et qui sera substitué au règlement d'administration publique en vertu duquel le contrôle de l'administration s'est exercé sur les fabriques depuis que la loi des sucres a été rendue.

— C'est ce matin qu'a eu lieu, au ministère des travaux publics, l'adjudication du chemin de fer d'Amiens à Boulogne. Une seule compagnie a présenté sa soumission: c'est la compagnie Charles Laffitte. Elle a été déclarée adjudicataire moyennant un rabais d'un mois sur le terme de 99 ans inscrit dans le projet de loi pour la durée de la concession.

Bulletin de la Bourse de Paris du 15 octobre 1844.

Avant l'ouverture, la rente était à 82 22 1/2, à peu près sans affaires. Au parquet, elle a ouvert à 82 25, et jusqu'à trois heures elle est restée, tantôt offerte, tantôt demandée à ce prix, mais toujours avec peu d'affaires. Après la réponse des primes, il y a eu une légère amélioration, et la rente est restée à 82 35, offerte au parquet et demandée dans la coulisse.

Aucune nouvelle.			
Cinq pour cent	118 50	Trois pour cent belge	» »
Quatre et demi pour cent	» »	Banque belge	» »
Quatre pour cent	107	Caisse Laffitte	1110
Trois pour cent	82 25	— — — — —	5045
Actions de la Banque	5055		
Obligations de Paris	1465		
		CHEMINS DE FER	
Rentes de Naples	98 75	Paris à Rouen	1007 50
Etats romains	108 0/0	Paris à Orléans	1021 25
Actions d'Espagne	0/0	Rouen au Havre	766 25
Cinq pour cent belge	103 1/2	Strasbourg à Bâle	277 50

Le 15 octobre, le gouvernement a reçu la dépêche télégraphique suivante :

« Madrid, le 14 octobre.

» La reine a ouvert hier en personne la session des cortès. Sa Majesté, dont la santé est très-bonne, a été accueillie sur le chemin qu'elle a parcouru et à son entrée dans la salle par les plus vives acclamations.

» Madrid et les provinces jouissent de la plus parfaite tranquillité.

» C'est le 10 que la session a été ouverte. La correspondance de Madrid du 9 nous apporte le cérémonial qui a dû être observé. La reine, sa mère et l'infante ont quitté le palais à midi pour aller au sénat. Les rues devaient être tendues et ornées. La reine et sa mère devaient faire le grand tour et passer par la Puerta-del-Sol, afin que le peuple pût la contempler à son aise, dit la correspondance ordinaire, dont le ministérielisme s'exprime ainsi sur le discours d'ouverture, encore inédit :

« On croit savoir que le discours de la couronne, dû à la plume de M. Martinez de la Rosa, offrira un grand intérêt. Ce discours, sorte de programme officiel de la session qui va s'ouvrir, indiquera les principales questions qui seront discutées par les corps législatifs. Outre l'annonce des réformes et améliorations que le ministère compte établir, il sera positivement déclaré que les intérêts de la dette intérieure et extérieure seront régulièrement payés.

» Ce discours ou programme a réuni les suffrages de tous les membres du cabinet, parfaitement unis et presque assurés d'avoir une majorité imposante dans les cortès, en dépit des velléités d'opposition d'un parti dit anti-réformiste, qui prétend combattre les projets de réforme de la constitution.

Nous ne tarderons pas à jouir de cette merveille, de ce discours d'ouverture, qui vaudra mieux, si l'on en croit les faiseurs de réclames en faveur du ministère espagnol, que le drame que M. Martinez de la Rosa fit jouer il y a quelque douze ans à la Porte-Saint-Martin.

Dans la cérémonie d'ouverture, il paraît que le peuple de Madrid aura eu le coup d'œil de la garde civique équipée à la française. C'est une espèce de gendarmerie qui sera forte de plus de 4,000 hommes, et qu'on répartira dans les provinces.

— L'*Émancipation* arrivée aujourd'hui contient le discours prononcé par la reine devant les cortès; le voici :

« Je ne pouvais mieux célébrer l'anniversaire de ma naissance qu'en convoquant les cortès du royaume et en m'entourant des élus de la nation.

» Je dois me féliciter des bienveillantes dispositions que continuent à me témoigner les puissances alliées et amies, parmi lesquelles la Sublime-Porte m'a adressé des félicitations par l'intermédiaire d'un envoyé extraordinaire qui a été reçu dans ce royaume d'une manière en rapport avec les antiques liens existant entre les deux états.

» Il est seulement survenu un conflit grave avec l'empire de Maroc, qui pouvait troubler la paix, que je désire si fort conserver; mais, persuadée que l'honneur national était compromis, et devant faire taire toutes les considérations devant celle-là, mon gouvernement a fait les réclamations convenables et s'est disposé à les appuyer au besoin par la voie des armes. Dans cette circonstance, j'ai reçu un nouveau témoignage d'amitié de la part de mes augustes alliés S. M. le roi des Français et S. M. la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande; les deux souverains m'ont offert leurs bons offices, que j'ai acceptés dans les termes convenables, et les événements s'étant compliqués bientôt au point que la guerre a éclaté entre le Maroc et la France, guerre terminée avec tant de célérité et de gloire par cette dernière puissance, le gouvernement britannique a continué à interposer sa puissante influence avec la plus grande efficacité pour régler nos différends avec l'empire. Cet heureux résultat a été obtenu, et de part et d'autre on a arrêté les bases d'un traité par lequel l'Espagne obtiendra la juste satisfaction qui lui est due. Mes ministres vous présenteront ce traité dès qu'il aura été ratifié suivant les formalités voulues.

» Mes ministres vous présenteront aussi, dès vos premières séances, le projet de réforme constitutionnelle, point des plus essentiels, qui était déjà indiqué dans le décret de votre convocation, et dont la gravité ne peut échapper à vos lumières et à votre patriotisme. Ces mêmes lumières et ce patriotisme me sont garants que vous vous occuperez avec zèle de cette question si importante; car le moindre retard pourrait amener des préjudices incalculables et tromper les espérances de la nation, qui soupire après la clôture de la lice des dissensions politiques et la consolidation à venir des institutions qui doivent la gouverner.

» Afin de leur donner plus de force et de vitalité, il est nécessaire et urgent de doter la nation de lois organiques qui concordent avec la constitution et facilitent l'action et le mouvement. Aussi, j'espère que, d'accord avec mon gouvernement, vous contribuerez à remplir un vœu dont la nation se plaint depuis de longues années.

» Si vous arrivez en peu de temps à réformer la constitution et à élaborer les lois organiques qui en sont comme le complément, votre attention pourra se porter avec plus de latitude et de loisir sur

les améliorations administratives et financières qui doivent avoir tant d'influence sur la richesse et la prospérité des peuples.

» Désireuse, autant que vous, d'atteindre ce but important, j'ai loi sur des matières d'administration.

» Pour ce qui est finances publiques, le premier expédient, pour y rétablir l'ordre et l'harmonie, a été de débarrasser les contribuables et les rentes des charges contractées pendant une minorité rentables. Les produits des régies et des contributions étant confondus, il sera moins difficile de les appliquer aux besoins les plus pressants, en attendant qu'il soit possible d'établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, en améliorant d'une part le système de l'impôt et opérant de l'autre les économies convenables. C'est la meilleure moyen de rétablir naturellement le crédit, ce qui impose la prise en considération du sort des créanciers de l'état, tant nationaux qu'étrangers. L'ordre dans les finances et la bonne foi du gouvernement seront leurs meilleures garanties.

» J'éprouve la plus vive satisfaction à vous annoncer que l'armée, après une guerre civile de sept ans et des vicissitudes politiques qui relâchent toujours les liens de l'obéissance, offre en ce moment une situation de discipline admirable. Son instruction a reçu les perfectionnements que réclamaient les progrès de l'art militaire; j'ai envoyé dans les pays étrangers des commissions d'armes spéciales pour pouvoir faire dans l'armée espagnole des applications de tout ce qui paraîtra utile et approprié.

» Dans le but de soulager le trésor, on a fait toutes les économies compatibles avec la sécurité de l'état et le bien-être de ceux qui ont versé leur sang pour la défense du trône et des lois. A mesure que l'action de celles-ci se fortifiera, au moyen de l'ordre mis dans l'administration et de la fermeté de l'autorité civile, il sera possible de diminuer sans péril l'effectif de l'armée, ce qui procurera l'avantage de rendre à leurs familles beaucoup de bras utiles et d'alléger le poids des contributions.

» Au milieu des nécessités du trésor, j'ai fixé mon attention particulière sur la marine, souvenir de tant de gloire et sujet de tant d'espérance. La situation de la Péninsule et les riches territoires que possède l'Espagne dans les diverses parties du monde exigent absolument la création d'une puissante marine, et, comme cela ne peut s'obtenir qu'avec le temps et la persévérance, mon gouvernement vous fera connaître les dispositions qui ont commencé à être prises pour arriver à ce résultat, et qui ont pu déjà remédier, autant que faire se pouvait, vu l'exiguïté des ressources disponibles, à cette déplorable lacune.

» Il faut aussi du temps pour la réforme fondamentale de l'administration de la justice, à laquelle doit servir de base l'achèvement des nouveaux codes, qui se trouve peu éloigné, et mon gouvernement saura, en attendant, prendre les dispositions utiles pour aplanir les voies à cette réforme désirée.

» De cette manière, la régularité et l'harmonie vont se rétablissant dans toutes les branches de l'administration, et, quoiqu'il y ait de grands obstacles à vaincre, l'œuvre que nous entreprenons pourra marcher à bien; je compte pour cela sur les secours de la divine Providence, sur votre loyale coopération, et sur ce que la favorable disposition des esprits y contribuera aussi, car les peuples, fatigués de troubles et de bouleversements, désirent avec anxiété goûter le repos et la paix sous l'empire des lois et à l'abri tutélaire du trône.

» Quand la lecture de ce discours est terminée, le président du conseil, sur l'invitation de la reine, déclare ouverte la session des cortès générales de 1844. A la sortie de la reine, les vivats recommencent. On entend distinctement plusieurs cris de Vive la liberté dans les tribunes.

A l'aller comme au retour, le cortège a trouvé la plus grande froideur sur son passage. Les troupes qui faisaient la haie semblaient elles-mêmes partager le sentiment général.

On lit dans le *Nouvelliste vaudois* :

M. Rossi, pair de France, est venu en Suisse dans la même intention que l'année passée, c'est-à-dire pour observer les menées du parti ultramontain, et pour donner des conseils, s'il y a lieu. Voilà ce que nous avons annoncé, ainsi que plusieurs journaux, d'après les nouvelles reçues de Paris. Quelques feuilles semblent féliciter la Suisse de cette mission qui leur apparaît tout au profit de la cause libérale démocratique; ce n'est pas notre avis. Nous croyons, au contraire, que la Suisse, notamment le libéralisme démocratique, n'ont rien de bon à attendre de cette mission quasi-diplomatique, si tant est qu'elle ait réellement lieu.

Que M. Rossi vienne observer la Suisse et le mouvement des partis, nous ne nous en inquiétons guère; autant vaut-il que ce soit lui qu'un autre, puisque nous avons à subir les regards des observateurs.

Mais ce sont les conseils que nous repoussons; qu'ils nous viennent de l'orient ou de l'occident, du nord ou du midi, peu importe. Ces conseils sont une intervention dans nos affaires, et un petit état compromis toujours son indépendance en acceptant les conseils de ses puissants voisins. Si le gouvernement français se mêle de nous conseiller par l'organe de M. Rossi, l'Autriche ou toute autre puissance ne se croira-t-elle pas en droit d'intervenir pour opposer ses conseils à ceux d'un rival? Que deviendrons-nous au milieu de tous ces conseils opposés? La Suisse, qu'on dit vouloir pacifier,

réunies, et que le cœur surtout dirige l'esprit. La philosophie tient donc ses arcanes inaccessibles aux sots et aux méchants.

Pour nous, tout en remerciant M. Ott du service qu'il vient de nous rendre en résumant les principales idées de la doctrine de Hegel, nous ne voyons pas quel bien peut faire aux nations germaniques cette métaphysique qui enveloppe de ses épais nuages les idées-mères de la philosophie française au dernier siècle. Ces formes abstraites d'une logique plus abstraite encore aideront-elles puissamment au but? Nous ne le pensons pas. Il ne s'agit pas de reprendre en sous-œuvre les résultats et d'en démontrer la justice, mais bien de les développer afin de leur en faire produire de nouveaux. Les idées du dix-huitième siècle n'ont pas besoin d'être travesties; simples, nettes, lucides, elles veulent le grand jour de la pratique pour être éprouvées, et non pas les ténèbres visibles de l'abstraction et de l'idéalisme; elles ne doivent pas s'arrêter dans le cabinet du métaphysicien ou dans le cerveau du rationaliste; le peuple a coudoyé dans la rue ces nobles sœurs qui l'aiment et travaillent à son affranchissement; c'est vouloir les lui faire méconnaître un jour que de les affubler dès à présent de la robe mystique du docteur.

Que gagne-t-on à remplacer Dieu par la chose divine? la liberté par la subjectivité? la passivité par l'objectivité?

Un principe est inflexible dans ses conséquences. La souveraineté du moi aboutit à l'égoïsme absolu. Kant pose, affirme le principe; Schelling pose, affirme la conséquence qui est le panthéisme pur et simple. C'est à Hegel qu'appartient la démonstration, la méthode, la loi de l'unité de l'être, de l'identité de Dieu et de toutes choses, en prouvant la réalité de l'idée, du rapport du sujet et de l'objet.

C'est en vain que par l'identité de la contradiction, de la pensée et de l'être, Hegel, poussant à ses dernières conséquences le réalisme, prétend arriver à la conséquence absolue. Le relatif seul est le domaine de la science humaine, et l'homme, être mixte, a beau faire, il ne peut, suivant les lois de sa propre nature, connaître que des rapports. Le rapport seul est une connaissance positive, et nous ne voyons pas ce qu'on gagne à proclamer que la contradiction est souveraine partout, et à rester ainsi dans les nuages de l'abstrait sans pouvoir aborder le concret. Admettez le

grand principe de la contradiction que l'être est égal au non-être, que l'affirmation est identique à la négation, et vous ne pourrez vous empêcher de rester stupéfait devant cette logique toute puissante de Hegel qui vous fait oublier, tant elle est ingénieuse, rigoureuse et entraînée, la fausseté de son point de départ. Nier le principe de toute cette vaste doctrine, et vous ne voyez plus devant vous que les ruines géantes d'un système qui a tenté l'apothéose de l'absurde. Il était réservé à Kant et à Hegel, esprits les plus parfaitement logiciens qui aient paru, de démontrer au monde que la logique, n'ayant d'autre principe que le moi, aboutit, en vertu de sa propre nature, à la contradiction de la vérité, à l'erreur, à la contradiction du bien, à l'égoïsme, au mal.

Nous ne pouvons donc pour notre part qu'applaudir aux efforts qui ont pour objet de nous guider et de nous avertir, soumis que nous sommes à l'influence de cette immense invasion des idées étrangères, dont on peut déjà ressentir la triste réaction en politique, et qui, pour ne parler ici que des formes, va jusqu'à imposer les siennes à notre langue; celle-ci, de logique, sobre et ferme qu'elle était, se modifie à son désavantage, tend à perdre de jour en jour ses qualités natives, pour emprunter un faux éclat, pour devenir redondante et emphatique, et pour endosser une robe lourde et traînante qui ne va pas à son allure dégagée. Quand les peuples renient leur mission pour se faire les adorateurs du despotisme, les langues suivent la même décadence, et les armes de la vérité deviennent les instruments du sophisme.

Remercions donc M. Ott de montrer les liens qui unissent la philosophie éclectique à la philosophie étrangère. Fille de l'école écossaise et de l'école allemande, elle a trop de peine à déguiser tous les emprunts qu'elle a faits à ces doctrines pour que le jour d'un juste jugement sur elle tarde à paraître. L'idée absolue remplacée par la raison impersonnelle, la subjectivité par l'infini, l'objectivité par le fini, le concept par le rapport, toute cette netteté factice des termes ne sert qu'à montrer d'une façon plus évidente la fausseté du système tout entier. La philosophie de l'histoire des éclectiques n'est-elle pas calquée sur celle de Hegel? Mais ils ont beau faire, les esprits sérieux de notre époque se refusent à en adopter les conséquences sociales, et, malgré les affirmations

doctrinaires, ils voient autre chose dans le développement et dans l'application prochaine du christianisme que la réconciliation des idées orientales et des idées gréco-romaines, ou, en d'autres termes, de la généralité et de la particularité. Le but donné par le christianisme à tous les hommes est pur de toute abstraction, il s'adresse aux riches et aux pauvres d'esprit, il est donc clairement défini; c'est le but positif et par excellence, la réalisation de l'égalité et de la fraternité par le sacrifice.

Répetons-le, on ne saurait trop encourager les efforts des hommes patients et consciencieux qui s'attachent à ces œuvres du génie étranger, qui ne les quittent, malgré toutes les difficultés de la langue dans laquelle elles ont été produites, qu'après leur avoir donné droit de cité dans leur propre langue. Sous le rapport des difficultés à vaincre, la philosophie allemande n'est pas si simple que par l'indécision de sa langue, que par l'étrangeté et la nouveauté de ses termes qu'elle invente pour exprimer ses pensées, est abordable pour peu d'esprits. Hegel surtout, qui substitue adjectifs, infinitifs, adverbes, propositions, jusqu'à des phrases entières, qui a jeté ses idées sur tant de sciences en plus de vingt volumes, est presque impossible à résumer. M. Ott a fait l'essai, et il a réussi à rendre Hegel accessible aux intelligences françaises. Une connaissance approfondie de la langue allemande, des études philosophiques longues et sévères, des travaux historiques estimés (1), tels sont les moyens avec lesquels l'écrivain a tenté d'élever son ouvrage. Après avoir admiré la lucidité de son style, la rigueur de sa logique, suivant pas à pas celle de Hegel, sans toutefois s'y mêler, la fermeté de son analyse, nous serions bien heureux si ces quelques lignes pouvaient détourner la génération à laquelle nous appartenons de lectures et d'élucubrations futiles, reporter son attention et son enthousiasme, que tant de gens s'efforcent d'égarer, sur ce livre consciencieux, œuvre d'un jeune homme de cœur, exposé et critiqué tout à la fois d'une philosophie qui domine l'Allemagne, qui s'implante au milieu de nous, et qui, nous l'espérons, ne prévaudra pas contre les conséquences pratiques et nécessaires de la révolution de 89.

(1) *Manuel d'histoire moderne et Manuel d'histoire ancienne*; 2 forts volumes in-48, format Charpentier.

divisée plus que jamais, et deviendra le jouet de ceux à qui les partis ont préparé l'oreille.

M. Rossi vient pour contrebalancer l'influence d'une autre initiative qui aurait pris l'initiative. Cela prouve précisément qu'un concert provoque un autre. Si le parti qui espère en l'étranger pour recevoir des conseils venus du dehors, ce n'est pas une raison pour que le parti vraiment libéral l'imite, d'autant plus que sa véritable consistance sera toujours à avoir les mains pures de tout contact anti-national.

que nous craignons surtout, c'est que, sous ces apparences de rivalités entre nos voisins, il n'y eût entente entre eux contre nous, comme il est déjà arrivé en 1852 et les années qui ont suivi. Alors M. de Ruess semblait le diplomate des libéraux de la Suisse, tandis que le parti libéral aux révolutions de 1850 et 1851 se groupait autour de M. de Bismarck et des ambassadeurs du Nord. Celui qui écrit ces lignes fit observer que les représentants de cabinets si parfaitement d'accord pour réprimer les tendances républicaines dans toute l'Europe devaient avoir un but commun en Suisse, bien qu'ils suivissent des routes différentes. Les habiles qui lui riront au nez; et cependant la correspondance entre M. de Bismarck et le ministre des affaires étrangères de France, publiée en 1851 par l'*Observateur autrichien* et la *Gazette d'Autbourg* à l'occasion de l'affaire du *Steinholtzli*, montrait avec la dernière évidence que les représentants de ces cabinets avaient agi de concert à l'époque indiquée. Il porte à croire que le même accord règne aujourd'hui entre les gouvernements de France et d'Autriche au sujet de la Suisse, en dépit de certaines apparences.

Au profit de qui serait cet accord, si la voix de M. Rossi était écoutée en Suisse? Cela ne peut faire l'objet d'aucun doute: c'est au profit du parti qui se dit conservateur. L'esprit et les tendances du cabinet Guizot sont assez connus, et cet homme d'état, qui s'est vanté, il y a quelques années, d'avoir étendu la révolution de juillet jusqu'en Suisse, pourrait bien se faire un mérite d'y avoir propagé la réaction. Est-ce que le *Volksfreund*, l'organisateur des Schnell, le centre de la coalition conservatrice qui vient de se former dans le canton de Berne entre les ci-devant démagogues de Berne et les anciens aristocrates ralliés à la constitution, est-ce que le *Volksfreund*, qui annonce avec beaucoup d'assurance une crise prochaine et le renversement du système actuel, ne fait pas un appel à l'alliance française, et, afin de trouver un point d'appui en Europe au moment de la tempête, ne propose-t-il pas d'écraser le radicalisme et de le bannir du système européen? Les nouveaux alliés du *Volksfreund*, la *Nouvelle Gazette suisse* de Berne, qui se flatte de cacher ses tendances aristocratiques sous le masque du libéralisme conservateur, et les journaux conservateurs de la Suisse ne font-ils pas chorus contre le radicalisme?

La *Feuille de Soleure* a déjà fait observer avec beaucoup de justesse: sacrifier les radicaux pour avoir la paix avec les ultramontains, c'est comme si les moutons livraient les chiens pour faire la paix avec les loups. Nous verrons qui l'emportera de la démocratie ou de l'aristocratie, si jamais la coalition qui a pris le libéralisme conservateur pour drapeau venait à triompher. Quand la fraction du libéralisme qui s'est liguée avec les aristocrates, en haine du radicalisme, se verra éconduite dès qu'elle aura tendu la courte échelle à ses alliés, elle pourra se mordre les doigts, mais ce sera trop tard.

On se flatte de dominer les extrêmes, de les faire disparaître. Quand il n'y aura plus d'extrêmes, il n'y aura plus de juste-milieu, il n'y aura plus rien, à moins que le milieu ne devienne lui-même extrême.

A entendre plusieurs organes de la presse, tant d'un côté que de l'autre, on dirait que la Suisse est à la veille de sa dissolution. Pourquoi? Parce que les partis sont en lutte, parce qu'il y a du mouvement, de la vie. Préférerait-on peut-être le repos du cimetière? Il n'y a pas de république, pas de liberté, pas même d'harmonie sans partis, sans lutte.

Nous croyons, nous, que la confédération suisse est plus solidement assise que ne se l'imaginent les alarmistes des divers partis. Nous sommes sans crainte sur le résultat final des menées de certains intrigants déjà démasqués; ils seront désavoués et repoussés par ceux-là même pour qui ils croient travailler, parce que l'on ne veut pas compromettre des intérêts majeurs, des intérêts européens, pour quelques considérations secondaires et locales.

Lois de nous effrayer du mouvement que se donnent les ultramontains et les jésuites, de concert avec les réactionnaires politiques aidés d'ambitions désappointées, nous nous en félicitons, parce que ce mouvement a réveillé, ravivé le protestantisme et le libéralisme démocratique en leur mettant la puce à l'oreille. Quelles que puissent être les alternatives du combat, ces luttes, en dernière analyse, tournent à l'avancement intellectuel, religieux, politique, esthétique et social des peuples, parce qu'il n'y a pas de progrès sans lutte, et que le principe même du libre examen et du radicalisme démocratique en tout et partout, c'est la lutte. Se mouvoir, lutter, c'est donner gain de cause à notre principe; l'autre principe, c'est la stagnation, la mort, cet autre principe fut-il décoré du titre de conservatisme, de celui de libéralisme et même du nom de radicalisme.

C'est ici le lieu de rappeler ce que nous avons déjà eu occasion de faire observer. Si la France veut être bien venue en Suisse, qu'elle ne se mêle pas de nos affaires et qu'elle ne permette pas que d'autres s'en mêlent: c'est là le secret de sa véritable influence.

Depuis peu les voleurs exploitent le quartier Pierre-Scize. Il y a quelques jours ils ont dévasté à la chute du jour le domicile d'une personne qui était allée à des occupations d'une courte durée; tout récemment encore ils ont tenté de dévaliser une maison bourgeoise à la montée de l'Observance. Cette maison, qui n'était habitée que par le fermier ou le granger, a été ouverte à l'aide de fausses clefs, et, quoique gardée par un chien d'une certaine taille, les voleurs s'étaient introduits dans les appartements. Quand le granger les entendit, il ouvrit la porte; il vit des hommes qui se précipitaient avec une lanterne sourde et le chien qui remuait la queue au lieu d'aboyer. Il crut le voir manger, ce qui serait une preuve qu'il aurait été alléché. Force fut donc au granger de prendre des précautions pour éviter un péril. Il appela les gens d'une maison voisine, et leur demanda des secours, qu'il allait obtenir lorsque les voleurs ont pris la fuite.

Spectacles du 17 octobre 1844.
GRAND-THÉÂTRE. — Lucrèce, tragédie; la Sylphide, ballet.
CÉLESTINS. — Les Marocaines, vaudeville; la Grâce de Dieu, drame-vaudeville; Trois Portraits même numéro, vaudeville.

INONDATIONS.
On lit dans le *Publicateur* d'Arles du 11 octobre:
« A la suite d'un vent d'est, qui a soufflé pendant trois jours consécutifs et par grandes rafales, sont venues des pluies torrentielles qui ont produit une crue extraordinaire dans les vingt-quatre heures que l'eau n'a cessé de tomber, au point que le rhodromètre d'Arles marquait 4 mètres 20 centimètres au-dessus de l'étiage. Il s'est maintenu à ce chiffre pendant vingt heures, et, à l'heure où nous écrivons (six heures du soir), les eaux ont baissé de 50 centimètres. Le ciel est pur, mais les vents sont toujours à l'est.

« Cet état de choses faisait, avec juste raison, naître de grandes inquiétudes, et l'on redoutait qu'une inondation ne vint encore ouvrir nos plaines à peine cicatrisées de 1840, 1841 et 1843, et dans un moment où toutes les associations des chaussées des rive droite et rive gauche du Rhône, d'après l'arrêt de M. le préfet et l'avis de la commission centrale, s'étaient mises en mouvement pour opérer les travaux aux chaussées.

« Les fermiers des quartiers du Trébon et du Plan-du-Bourg faisaient leurs dispositions pour échapper cette fois au désastre qui semblait les menacer.

« L'administration du chemin de fer n'était pas moins inquiète; elle a dû prendre des mesures préventives pour assurer la conservation de la chaussée établie pour son chemin depuis Arles jusqu'à Tarascon. Une foule de travailleurs a été divisée sur cette ligne, et, pendant la nuit, on apercevait des feux de distance en distance. Heureusement aucun désastre n'est arrivé.

« Ce matin, à quatre heures, une barquette, dite *penelle*, est venue se jeter sur le pont d'Arles; le choc violent et la force de l'eau ont fait sombrer à l'instant l'embarcation.

— On écrit de Tarascon, à la date du 11 courant:
« Au moment où je vous écris, la commune de Mézoargues se trouve envahie par les eaux. Le Rhône coule à gros bouillons des brèches de la chaussée de Mézoargues, béantes depuis l'inondation de 1843; il se répand dans le territoire des communes de Boulbon, de Vallabregues, et dans les *ségonaux* en amont de Tarascon, venant battre la nouvelle chaussée de cette dernière ville jusqu'à Saint-Victor. Le nouveau fléau emporte les récoltes de luzerne, de garance, de pommes de terre, etc.

« P. S. — Il est quatre heures; le Rhône augmente toujours, et le rhodromètre marque 4 mètres 80 centimètres.

— On écrit de Valence, le 15 octobre:
« L'Ardèche a débordé, et le Rhône à Saint-Esprit a crevé une autre fois les nouvelles digues que l'on venait d'achever en aval des quais.

« Le 10 du courant, vers les sept heures du matin, une inondation terrible a occasionné à Valleraugue de grands désastres: trois ponts ont été emportés et trois filatures fortement endommagées. Tous les magasins situés sur le quai ont éprouvé plus ou moins de pertes. L'eau arrivait jusqu'au premier étage des maisons voisines de la rivière.

« A la suite des pluies orageuses de ces derniers jours, le Gardon a débordé, charriant avec lui une énorme quantité de bois, et surtout beaucoup de châtaignes que les torrents des montagnes avaient entraînées des hauteurs des Cévennes. Le 10 octobre, à midi, les eaux avaient pénétré dans toutes les rues basses d'Anduze.

— On lit dans le *Journal de Montbrison*:
« Les conférences tenues à l'école normale, à Montbrison, en faveur des instituteurs du département, ont été ouvertes cette année le 3 septembre et closes le 3 du mois suivant; trente instituteurs y ont été admis. Nous avons dit quel était le but de ces conférences, destinées à retremper pour ainsi dire les instituteurs, à augmenter leurs connaissances, à les tenir au courant des bonnes méthodes, à les confirmer dans la direction la plus convenable; et à les attacher plus intimement, sous une règle bonne pour des hommes dans leur position, à un centre d'enseignement.

Depuis dix ans l'Espagne n'a guère usé moins de ministres que la France; l'administration a été changée vingt fois, ce qui donne, comme on le voit, en moyenne, une durée de six mois pour chaque ministère. Celui qui a duré le plus long-temps est le ministère de M. Martinez de la Rosa, installé le 15 janvier 1854. Voici, au surplus, la liste des différentes administrations qui se sont succédées dans la Péninsule depuis 1854:

Régence de Marie-Christine.		
	ans.	mois.
1 ^o Martinez de la Rosa, du 15 janvier 1854 au 7 juin 1855.	1	4 25
2 ^o Comte de Toreno, du 7 juin au 15 septembre 1855.	3	6
3 ^o Mendizabal, du 14 septembre 1855 au 15 mai 1856.	8	1
4 ^o Isturiz, du 15 mai au 14 août 1856.	3	»
5 ^o Calatrava, du 14 août 1856 au 18 août 1857.	1	» 4
6 ^o Bardaji, du 18 août au 15 décembre 1857.	5	27
7 ^o Ofalia, du 16 décembre 1857 au 6 septembre 1858.	8	20
8 ^o Duc de Frias, du 6 septembre au 9 décembre 1858.	3	3
9 ^o Perez de Castro, du 9 décembre 1858 au 20 avril 1840.	4	11
10 ^o Onis, du 20 avril au 28 août 1840.	4	8
11 ^o Antoine de Zayas, du 28 août au 5 octobre 1840.	1	5
Espantero.		
12 ^o Ministère régence, du 5 octobre 1840 au 20 mai 1841.	7	17
13 ^o Gonzalez, du 20 mai 1841 au 17 juin 1842.	1	» 27
14 ^o Rodil, du 17 juin 1842 au 9 mai 1843.	10	22
15 ^o Lopez, du 9 mai 1843.	»	10
16 ^o Gomez Becerra, du 19 mai au 22 juillet 1843.	2	5
17 ^o Gouvernement provisoire, du 23 juillet au 20 novembre 1843.	5	28
Isabelle II.		
18 ^o Olozaga, du 20 au 29 novembre 1845.	»	9
19 ^o Gonzalez Bravo, du 1 ^{er} décembre 1845 au 4 mai 1844.	5	4
20 ^o Narvaez, du 5 mai 1844.	»	»

Nouvelles diverses.

On calcule en Angleterre qu'il faut 2,000 arbres de première grandeur, chacun du poids de 1,000 kilogrammes, pour la construction d'un vaisseau de 74. Il croît environ 87 de ces arbres par hectare; par conséquent, pour un seul vaisseau, il faut la coupe entière de 21 hectares de bois aménagés et choisis, qui exigent un siècle pour leur croissance, et comme un vaisseau ne dure pas plus de 20 ans, il faut, pour tenir la force d'une flotte dans un état permanent, 100 arbres par vaisseau et par an, occupant un hectare et treize centièmes d'hectare. On a calculé que la flotte anglaise qui existait en 1810 avait exigé l'emploi de 532,000 arbres, ayant occupé une surface de 41,531 hectares ou 21 lieues carrées.

On sait que la France contient près de 9 millions d'hectares en bois, mais il y en a à peine le quart, c'est-à-dire 2,000,000 d'hectares, en haute futaie. Or, comme il n'en faudrait que 2,000 par an pour entretenir une flotte d'une force qui n'existe aujourd'hui chez aucune nation, la France ne peut donc jamais manquer de bois de construction pour sa marine, sauf la matière que l'on tire du Nord et de l'Amérique. Il est bien entendu qu'il nous faudrait des canaux et des fleuves navigables, car il n'y a que par eau que l'on peut transporter des arbres de 10 à 12 mètres de longueur.

— On lit dans la *Revue de Paris*:
« Il s'est passé ces jours derniers à l'Académie des Sciences un événement assez curieux. MM. Danger et Flandin, chimistes si connus par leurs opinions contre les théories toxicologiques de M. Orfila, ont présenté un mémoire où ils prouvaient par de nouvelles expériences que le poison ne faisait que passer dans le corps des animaux, au lieu de rester dans les tissus.

« Ces messieurs avaient eu la patience de nourrir avec de l'oxyde de cuivre un ou deux chiens, en procédant d'abord par petites doses, et enfin en les augmentant progressivement jusqu'à la mort. Eh bien! à l'autopsie, ces intéressants quadrupèdes ne présentaient que quelques atomes de la substance dont on les avait saturés pendant la vie. Il y avait donc élimination du poison à mesure qu'il était pris, et l'on peut avancer par conséquent que l'existence dans le corps d'une matière toxique est incompatible avec l'état normal.

« M. Arago, qui était chargé de présenter une analyse de ce mémoire à la savante assemblée, a cru devoir ajouter, avec cette physionomie demi-sérieuse et demi-ironique qu'on lui connaît, que des chimistes avaient cru et croyaient encore, malgré MM. Flandin et Danger, que le poison devait exister dans les organes pendant la santé.

« M. Orfila est en effet l'inventeur de ce fameux arsenic normal qui constituerait l'homme, si l'hypothèse était vraie, dans un état permanent d'empoisonnement. Mais à peine M. Arago avait-il terminé sa phrase, que M. Thénard s'est levé pour prendre la défense des chimistes. « Jamais, a-t-il dit, aucun chimiste n'a eu de pareilles idées. — Cependant, a fait observer M. Arago, toujours avec le même jeu de physionomie, il y en a un... au moins un qui a soutenu cette opinion de l'arsenic normal. » M. Thénard a eu l'air de ne pas comprendre, et il a répliqué vivement: « Je vous assure qu'il n'y en a pas un seul! » Cependant, ce prince de la science, qui a fait tant de bruit dans la toxicologie et dans les prétoires des cours d'assises, dont une publication récente vient de perdre haleine à mi-chemin dans les colonnes du *Journal la Presse*, est l'auteur et le défenseur de cette ingénieuse rêverie. Jusqu'à présent il passait aux yeux des gens du monde pour habile et profond chimiste; il paraît que M. Arago partage peu cette opinion, et que M. Thénard ne la partage pas du tout.

— On écrit d'Epinal:
« Ce matin, à neuf heures, l'instrument du supplice était dressé sur la promenade publique d'Epinal. Une foule nombreuse, accourue des villages environnants, s'empressait autour de la hideuse machine; mais les habitants de notre ville paraissaient consternés, et plus d'une fois des manifestations énergiques eurent lieu contre les paysans qui, en costume de fête, étaient venus assister à cet horrible spectacle. Il y a un an, l'échafaud s'était dressé pour deux hommes qui avaient été condamnés à la peine capitale. Parmi les spectateurs figurait Jérôme, qui à plusieurs reprises, pendant ce drame sanglant, manifesta son horreur, et, six semaines après l'exécution, Jérôme était arrêté comme coupable d'empoisonnement.

« Jérôme et la femme Noble pensaient que l'arrêt de la cour d'assises des Vosges serait cassé. Ils s'attendaient au moins à une commutation de peine; aussi, grande fut leur stupeur lorsqu'aujourd'hui, à neuf heures dix minutes, le greffier vint leur annoncer qu'ils n'avaient plus qu'à s'adresser au ciel. Jérôme entendit sans dire mot cette fatale nouvelle, mais son visage se décomposa rapidement. Il demanda du vin et de l'eau-de-vie, qui lui furent accordés; puis, se jetant au cou du concierge, dont le dévouement est admirable, et qui est aimé de tous les malheureux prisonniers, il s'est écrié: « Quel malheur! c'est donc pour aujourd'hui! Je ne verrai plus le jour, moi qui l'aime tant! » Ensuite, il fit ses adieux à tous les prisonniers qui l'entouraient et versaient des larmes abondantes. Il les embrassa à plusieurs reprises, en les suppliant de lui dire des prières.

« Sa concubine, la femme Noble, poussa un cri terrible en apprenant qu'il ne lui restait plus d'espoir; mais bientôt après elle fut résignée; elle reconnut qu'elle avait commis un grand crime, et qu'elle méritait le châtiment qui lui était infligé.

« A midi moins un quart, le fatal cortège se mit en route, escorté d'un piquet de cuirassiers et de gendarmerie. Jérôme marchait et la femme Noble était en voiture.

« Il semblait que déjà la vie les avait abandonnés; leur figure était livide, et, comme des automates, ils paraissaient répondre aux pieux vicaire qui les accompagnait le crucifix à la main. A midi et demi, le cortège, qui avait marché lentement, s'arrêta en face de l'horrible machine, et, au bout d'une minute, la justice humaine était satisfaite. Jérôme et sa concubine avaient fini par avouer leur crime. Il est impossible de rendre compte de l'émotion qu'a causée dans Epinal cette exécution. Jérôme appartenait à une famille honorable.

— Un jeune chimiste, M. Robert, ayant découvert un liquide au moyen duquel l'alcool se trouvait complètement dénaturé, le ministre de l'agriculture nomma une commission scientifique pour confirmer officiellement l'exactitude de cette importante nouvelle. En effet, jusqu'aujourd'hui la chimie s'était efforcée en vain d'obtenir un procédé de dénaturation efficace, et les chambres durent même voter une somme de 100,000 f. pour encourager les inventeurs à le rechercher.

Sur l'invitation de M. Cunin-Gridaine, le comité consultatif des arts et manufactures, présidé par M. Gay-Lussac, vient de déclarer, assure-t-on, que ce procédé existe enfin, et qu'il est tellement décisif, qu'il suffit de verser dans l'alcool un millième de la liqueur dénaturante pour qu'il ne puisse à aucun prix être rendu à la consommation des boissons.

— Une affaire criminelle d'une haute importance doit occuper la plus grande partie de la prochaine session des assises de l'Allier qui s'ouvre le 28 de ce mois.

Le sieur Baudoing, appartenant à une famille honorable de l'arrondissement de La Palisse, est accusé d'avoir fait donner la mort à M. Givois, son beau-père, par l'intermédiaire d'un nommé Daillu, individu assez mal famé habitant la commune.

Les circonstances principales de cet assassinat offrent une triste ressemblance avec celles de l'affaire Marcellange. Comme cette dernière victime en effet, M. Givois a été frappé le soir, au sein du foyer domestique, d'une balle dirigée par une main invisible, qui, suivant l'accusation, n'était elle-même que l'instrument d'un complice plus intéressé et plus coupable que l'auteur direct.

Plus de cent témoins, dit-on, seront entendus dans cette affaire. M^e Michel (de Bourges) est chargé de la défense du principal accusé.

— On écrit de New-Castle-sur-Twine au *Globe*:

« Un grave accident est arrivé ce matin sur la ligne du chemin de fer d'embranchement de Brandling. Un voyageur a été tué, quinze autres ont été blessés plus ou moins grièvement. La collision a eu lieu entre deux locomotives. A l'une d'elles était attaché un wagon rempli de voyageurs. Les locomotives se sont trouvées subitement en présence à l'issue d'une courbe qui n'avait pas permis aux chauffeurs de s'éviter. Voyant trop tard que le choc était inévitable, ils ont ralenti autant que possible la marche des convois, et se sont élancés à terre; alors le choc a eu lieu. Le wagon était occupé par des bouchers qui se rendaient au marché de New-Castle. D'abord étourdis par la violence du choc, ces voyageurs s'aperçurent bientôt que la locomotive, qui n'était plus dirigée, suivait sa course avec la rapidité de l'éclair. La plupart de ces malheureux voyageurs sautèrent hors du wagon, croyant l'occasion favorable, espérant éviter une mort certaine et affreuse. Il restaient étendus sur la place, ou se traînaient à quelque distance. Lorsque le convoi, ainsi lancé, est arrivé à la station, il se trouvait en travers un convoi de 5 ou 6 wagons vides. La locomotive qui a reçu le premier choc est venue se jeter sur le convoi. Tous les wagons vides ont volé en éclats; ce n'était partout que débris. La locomotive, continuant sa marche, brisa tout ce qui se trouvait devant elle. Cinq ou six personnes se trouvaient encore dans le wagon qu'entraînait le cheval échappé; elles ont été sauvées comme par miracle. C'est à force de jeter de l'eau sur la locomotive que l'on est parvenu à éteindre le feu et à arrêter les instruments de mort. Un des voyageurs a été tué, deux autres laissent peu d'espoir; le reste est plus ou moins blessé. Sur tous les voyageurs, cinq ou six seulement ont été épargnés. Une enquête va

s'ouvrir : il paraît y avoir beaucoup de la faute des mécaniciens qui ont fait leur service avec négligence. L'accident est arrivé sur la ligne de Sheelds à New-Castle, ou plutôt à Gatishead. »

— L'inspecteur des finances actuellement à Laval vient de constater chez l'entrepreneur des tabacs un déficit dans le magasin, qui a amené l'arrestation et l'incarcération d'un employé prévenu de soustractions considérables.

— M. Claude Tillier, maître d'école à Clamecy, et qui s'était fait connaître dans ces dernières années par des pamphlets politiques très-remarquables, vient de mourir à Nevers. Il a succombé à une maladie de poitrine dont il avait ressenti depuis long-temps les premières atteintes.

— Un débitant de tabac, qui en remontrant pour le génie de l'affiche aux étalagistes les plus habiles de la presse industrielle, vient d'imaginer et de mettre à exécution un moyen tout-à-fait neuf d'achalandage sa marchandise. Un soir, au moment où les passants se pressent sur le boulevard qu'il habite, il tire un coup de pistolet dans sa boutique. La foule accourt, croyant assister au spectacle d'un suicide consommé. Point du tout : au milieu d'un nuage de fumée, les badauds distinguent le minois assez gracieux d'une jeune femme assise au comptoir; il n'en a pas fallu davantage pour faire la réputation de l'enseigne. Aujourd'hui, ceci est à la lettre, deux sergents de ville régissent tous les soirs la queue qui se presse aux abords de cette boutique.

— Un accident est arrivé lundi soir sur le chemin de fer de Douvres, à la jonction avec la ligne de Croydon. Un choc violent a eu lieu entre deux convois; une voiture a été en partie brisée. Par un hasard heureux, personne n'a péri ni n'a été blessé; la voiture brisée était à l'extrémité du convoi. Cet accident coûtera cher à la compagnie, car, comme le convoi était porteur des dépêches pour la malle d'Orient, et qu'il n'est pas arrivé à temps pour le départ du paquebot de Douvres à Calais, elle a été obligée de faire transporter à ses frais les dépêches jusqu'à Marseille.

— M. Jacquemont, consul de France à Panama (Nouvelle-Grenade), vient de mourir à son poste de la fièvre jaune. Depuis long-temps cette cruelle maladie n'avait pas sévi dans ces parages; elle y a reparu vers le mois d'août dernier, et a emporté, un des premiers, le représentant français.

M. Jacquemont était frère de Victor Jacquemont, célèbre par ses voyages.

— Le 15 a eu lieu au Val-de-Grâce la solennité annuelle de la distribution des médailles aux jeunes chirurgiens militaires qui ont obtenu le premier rang dans le concours.

MM. Pasquier, Roucher et Tavernier ont obtenu les médailles.

— On lit dans l'Observateur belge :

« Un fait affligeant à constater, et dont les hommes de l'art eux-mêmes paraissent encore douter naguère, c'est que la morve, cette maladie du cheval que Buffon qualifiait de formidable, peut se communiquer à l'homme et lui être fatale. Un très-récent exemple vient ajouter aux cas déjà nombreux signalés depuis peu. Un palefrenier domicilié à Bruxelles, employé dans une grande entreprise où il avait de trente à trente-cinq chevaux à soigner tous les jours, vient de succomber à cette maladie, qu'il n'a pu évidemment contracter qu'en se trouvant en contact avec des chevaux malades. Ce n'est qu'après avoir souffert d'atroces douleurs que ce malheureux, malgré tous les soins et les secours de l'art, a expiré. »

— On écrit de Leipzig, 7 octobre :

« Notre exposition de l'industrie de cette année, la 7^e depuis l'origine de l'institution, est la plus faible et la plus insignifiante de toutes les précédentes. A la vérité, les envois faits à Berlin ont enlevé les plus belles pièces. De 536 objets, trois seulement méritent quelque attention : un secrétaire d'acajou du prix de 180 écus, comme modèle; deux portraits du roi de Saxe, tissés en soie avec le métier Jacquard; de plus, une nouvelle machine de tricot. »

« Toutes les fabriques, en Saxe, produisent pour la somme de 37,915,000 écus. Le nombre des ouvriers s'élève à 284,300. La filature et la tissanderie de coton occupent 30,000 métiers, dont 4,000 à la Jacquard et 4,000 à la mécanique; 1,000 métiers pour la manufacture de damas; 1,500 métiers pour la passementerie; 400 métiers pour la fabrication de la soie à la Jacquard; 300 presses d'imprimerie; 64 moulins à papier. »

Nouvelles Etrangères.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, le 26 septembre. — Toujours même calme dans la politique et dans les relations diplomatiques de la Sublime-Porte avec les puissances étrangères. Depuis le commencement du ramazan il n'a heureusement été soulevé aucune question importante.

Bien que cette année les bureaux de la Sublime-Porte et les autres établissements soient ouverts le jour pendant le ramazan, le conseil se tient la nuit. De fréquentes réunions ministérielles ont eu lieu la semaine passée; la dernière a été tenue dans la soirée de dimanche chez S. A. le grand-visir, à Bebek, et s'est prolongée fort avant dans la nuit. On n'y est exclusivement occupé que de questions administratives et financières.

— Tahyr-Salam-Bey, ex-ministre de la justice et frère de S. A. le grand-visir, a été frappé avant-hier d'un coup d'apoplexie foudroyante dont il est mort subitement à un âge assez avancé. Ses obsèques ont eu lieu le même jour.

— M. le baron C. Geringer, chargé par le gouvernement autrichien d'une mission spécialement relative au commerce, est arrivé depuis quelques jours à Constantinople.

— M. le vicomte de Castillon, consul de France en Géorgie, est arrivé aujourd'hui à Constantinople, à bord du paquebot de Trébizonde, se rendant en France en vertu d'un congé.

— Ces jours derniers on a retrouvé sur la plage près de Sinope vingt-cinq cadavres provenant de trois bâtiments turcs qui ont fait naufrage pendant le terrible ouragan du 18 de ce mois. On pense que l'un de ces bâtiments était un brick commandé par le capitaine Hussein, venant de Galatz, avec un chargement de grains.

De nombreux débris de bâtiments ont aussi été retrouvés tout le long de la côte; on craint qu'ils ne proviennent d'autres naufrages que l'on ne connaît pas encore.

— Des lettres de Bokhara en date du 25 juillet, arrivées ici jeudi de la semaine passée par la voie de la Perse, annoncent que le khan de Bokhara, mieux conseillé sur ses véritables intérêts, avait rendu la liberté au R. M. Wolff, qu'il retenait prisonnier depuis quelques mois. Les mêmes lettres ajoutent que le khan, de retour de son expédition de Kokhan, ayant fait venir M. Wolff en sa présence, le combla d'éloges et de politesses, lui promit en outre de le faire escorter par un détachement de troupes jusqu'à la frontière de son territoire. M. Wolff était prochainement attendu en Perse, où il est probable qu'il est arrivé à cette heure.

EGYPTE.

ALEXANDRIE, le 16 septembre. — Aussitôt après l'arrivée du paquebot direct de Marseille, qui a eu lieu le 11, le vice-roi s'est embarqué pour le Caire, où il est arrivé le 13 au matin en parfaite santé et ne se ressentant nullement de sa dernière indisposition.

Le courrier qui nous a apporté la nouvelle de l'arrivée de S. A. au Caire nous a appris en même temps qu'Ibrahim-Pacha était de retour dans la capitale, après avoir terminé sa tournée dans les différents villages de la Basse-Egypte.

— M. le colonel Barnett, consul-général d'Angleterre, est arrivé le 11 par le paquebot direct de Marseille, de retour d'un congé de quelques mois qu'il était allé passer en Europe.

Par cette même occasion est aussi arrivé un agent de l'administration des postes anglaises, M. Burne, qui est chargé par son gouvernement de négocier le traité relatif au transit pour les Indes proposé au vice-roi par sir Henry Hardinge, gouverneur-général des Indes, lors de son récent passage en Egypte.

On voit par là que la plupart des journaux d'Europe, et notamment la Gazette d'Augsbourg, se sont trompés en annonçant avec assurance que ce traité était déjà conclu. Depuis long-temps il est question d'une convention postale, mais les bases n'en ont jamais été arrêtées.

M. Burne se trouve toujours ici; il ne partira pour le Caire qu'après l'arrivée du bateau à vapeur anglais, afin de pouvoir juger par lui-même de la manière dont s'effectue le transit de la malle pour les Indes avant d'ouvrir les négociations. Quoi qu'il en soit, l'opinion générale de tous ceux qui connaissent l'Egypte est que la conclusion de ce traité éprouvera de grands obstacles, et qu'il est fort douteux qu'il soit mené à bonne fin.

(Journal de Constantinople.)

SUISSE.

BERNE. — M. Odilon Barrot a passé le 9 dans cette ville, se rendant dans l'Oberland.

Le gérant responsable, B. MURAT.

Spectacle des artistes à quatre pattes, singes et chiens savants, spectacle tout-à-fait nouveau dans ce genre. (Ne pas le confondre avec ceux qui ont paru jusqu'à ce jour.) Grande représentation donnée dans la galerie de l'Argue par la troupe milanaise, artistes quadrupèdes, sous la direction de M. Corvi.

L'ouverture a lieu ce soir à sept heures, et continuera tous les jours à la même heure.

Clyso-pompes, clysoirs, seringues de voyage de tous les systèmes, chez LARDET, pharmacien, place de la Préfecture, 16, à Lyon. — Même adresse: dépôt général de tous les instruments de chirurgie en gomme élastique, charpie française et anglaise, linge à pansement.

LA PATE DE GEORGÉ pour la guérison des MALADIES DE POITRINE est la plus agréable et la plus efficace. Elle se vend moitié moins que les autres par bottles de 65 c. 1 et de f. 25 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16; VARNET, place des Terreaux, 15; à la pharmacie des Célestins; à Saint-Etienne, GARNIER-MARTIN, place de Foy; à Chalon-sur-Saône, POURCHER-FAVRE, confiseur, Grande-Rue, 36; à Mâcon, MOSSEL, pharmacien, et à Genève (Suisse), ROUZIER, Grande-Rue, 4.

BOURSE DE LYON.

Cours des valeurs industrielles.

Le 16 octobre 1844.

NOMBRE DES ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	DERNIER COURS PAÏE.	HAUT. BOURSE.
800	5,000	Compagnie lyonnaise contre l'incendie.	500	5,125
2,000	500	Société riveraine d'assurance.	500	
2,000	1,000	Banque de Lyon.	4,010	
320	3,000	Bateaux à vapeur.	4,500	
500	4,000	Compagnie gén. de Lyon à Arles.	4,000	
200	3,000	Société lyon. des transp. Rh.-Saône.	3,000	
200	3,000	Gondoles sur Saône p. marchandises.	3,000	
200	10,000	Compagnie de l'Aigle.	8,000	
1,050	500	Compagnie du Rhône.	500	
6,000	500	Canal de Givors.	315	
2,200	5,000	Chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne.	7,350	
40,000	500	d'Avignon à Marseille.	785	
80,000	500	de Paris à Orléans.	1,040	
72,000	500	de Paris à Rouen.		
400	500	de Saint-Etienne à Andrieux.		
1,500	1,000	Eclairage par le gaz, Compagnie Perrache.	3,800	
525	5,200	Nouvelle émission.	3,900	
1,000	700	Saint-Etienne.	1,675	
450	600	Grenoble.	1,975	
500	750	Saône-et-Loire.	1,360	
500	700	Dijon.	955	
5,000	750	Trois villes du Midi.	180	
1,740	600	Turin.	945	
1,000	450	Montpellier.	720	
1,000	450	Besançon.	750	
1,000	450	Reims.	640	
1,000	450	Metz.	1,900	
560	500	Valence.	680	
960	500	Mulhouse.	475	
500	1,000	Bourges.	950	
600	500	Nevers.	475	
1,000	500	Venise.	1,300	
5,500	440	Naples.	500	
400	500	Moulins.	620	
1,000	500	Angers.	500	
900	500	Troyes.	940	
500	1,000	Boulogne, Sèvres et Saint-Cloud.	1,155	
600	500	Avignon.	580	
1,000	500	Mézères et Charleville.	1,240	
356	500	Trieste.	660	
1,000	500	Abbeville.	395	
1,200	500	Limoges.	1,600	
		Guillotière.	350	
		Bourg.	515	
		Florence.	1,150	
		Strasbourg.	450	
800	5,000	Rive-de-Gier.	18,900	
400	5,000	Fonderies et Forges de la Loire et de l'Ardeche.	6,930	
300	2,000	Société des hauts-fourneaux d'Allevard.	740	
Illimit.		Fonderies et forges du Rhône.	740	
Illimit.		Mines de houille.	660	
1,300	800	Compagnie générale.	800	
4,000	1,000	Société civile.	800	
1,000	1,000	Grangette et Culatte.	800	
1,000	1,000	Côte-Thoulière.	800	
2,500	1,000	Compagnie générale des Tréfond.	800	
4,500	1,000	Compagnie des mines des Lites.	800	
450	2,000	Compagnie du Villars.	800	
500	2,000	Ponts.	1,200	
220	2,000	Sur le Rhône.	2,245	
1,790	2,000	de la Feuillie.	1,700	
1,500	2,000	du Palais-de-Justice.	1,500	
1,500	2,000	de l'Île-Barbe.	1,500	
1,500	2,000	de Vaise.	1,500	
240	3,000	Omnium.	5,150	
1,790	3,000	Moulins à vapeur de Perrache.	5,150	
1,419		Gare de Vaise.	420	
		Terrains de Vaise.	420	

Etude de M^e Fauché, huissier à Lyon, place de Roanne.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.
Le samedi dix-neuf octobre 1844, à midi, sur la place Louis XVIII, lieu du marché aux chevaux, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de dix chevaux bai-brun de cinq à six ans, deux chevaux alezans hors d'âge, deux chevaux gris pommelé, deux juments, etc. (5854)

ÉTUDE DE M^e RÉGIPAS, NOTAIRE, AUX BROTTAUX, COURS BOURBON, 2.

A VENDRE.

UN HOTEL
Situé dans un des quartiers les plus populeux et les plus commerçants de Lyon, ayant une bonne clientèle et un mobilier considérable. S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, à M^e Régipas, notaire. (9877)

ÉTUDE DE M^e DARMÈS, NOTAIRE A LYON, QUAI DE BONDY, 165.

VENTE VOLONTAIRE

D'UN ESPACE DE TERRAIN
D'une étendue de 1,817 mètres carrés, Situé dans la ville de Lyon. Il existe sur ce terrain des constructions toutes en maçonnerie servant à une usine qui sera comprise dans la vente. Le revenu de cette propriété est de 6,400 fr. par an. S'adresser à M^e Darmès, notaire à Lyon, quai de Bondy, 165. (4557)

POUDRE PÉRUVIENNE
pour la conservation des dents et gencives
De FOISSON, pharmacien de
S. A. R. LE DUC D'AUMALE,
Rue du Roule, n. 11, à Paris. — Prix : 1 fr. 50 c. et 3 fr.
Dépôts chez MM. LARDET, place de la Préfecture, et Chambry-Cocq, parfumeur, place des Terreaux, à Lyon. (3615 - 7077)

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES

SUR LA VIE,
Autorisée par Ordonnances du roi.

Capital de garantie: 15,000,000. — Fonds placés: 26,000,000 (1845). — Total: 31,000,000 f.

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES ET DIFFÉRÉES.

La compagnie constitue à des taux très-avantageux des rentes viagères sur une ou plusieurs têtes. Les rentes sur plusieurs têtes sont avec ou sans réduction, au désir de l'une d'elles. La seule pièce à produire pour un placement est l'extrait d'acte de naissance.

TAUX D'INTÉRÊT SUR UNE SEULE TÊTE.

A 50 ans	7 f. 46 c.
A 55 ans	8 40
A 60 ans	9 51
A 65 ans	10 68
A 70 ans	12 »
A 75 ans	13 51
A 80 ans	14 89

Agents-généraux à Lyon :
MM. J. BONTOUX ET C^e, place de la Comédie, 14. (7686)

A VENDRE.

Fonds de Lingerie et Nouveautés, bien disposé, bien placé et bien achalandé. S'y adresser, grande rue Mercière, n. 49. (2189)

A vendre de suite pour cause de maladie.

UN JOLI FONDS DE CAFÉ.
qui existe depuis quarante ans. S'adresser à M. Chana, maître maçon, quai Monsieur, n. 124. (2182)

AVIS.
On désirerait trouver à louer, à quatre ou cinq heures de Lyon, une BELLE ET GRANDE PROPRIÉTÉ organisée en bâtiments d'habitation, ayant principalement de l'eau de source. S'adresser chez M. Nathan Mayer, agent d'affaires, 8, rue des Célestins. (2596)

LIQUEUR ODONTALGIQUE

CONTRE LES MAUX DE DENTS,
DE BONNET, PHARMACIEN A DIJON (COTE-D'OR).

Un peu de coton imbibé de cette liqueur et appliqué sur une dent malade, cariée ou non cariée, calme et guérit à l'instant les douleurs les plus aiguës et les plus opiniâtres. Elle a la propriété de raffermir les gencives et de rendre l'haleine fraîche et suave. — Prix du flacon : 1 f. 50 c.

Dépôt chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, 12, à Lyon, et chez M. MICHEL, à Tarare. (8921)

SIROP VERMIFUGE

DE MACORS,
autorisé par un décret impérial.

Ce remède est approuvé contre les vers et contre les diverses maladies qu'ils occasionnent à tous les âges. Dépôt général à Paris, chez M. FAYARD, pharmacien, rue Montholon, 18; à Lyon, chez M. MACORS, pharmacien, rue Saint-Jean, 50, et dans les pharmacies Vernet, Forest, Juffet, Boitel, Gerbaud, Lardet, place de la Préfecture, à Lyon, et aux Brotteaux, aux pharmacies Cheysson et Lachenay. — On y trouve également le SIROP PECTORAL DE MOU DE VEAU; il convient dans les toux d'irritation, les rhumes, les extinctions de voix, la grippe, les crachements de sang. — Les consommateurs de ces Sirops sont instamment priés de les demander sous les noms de Sirops de Macors dans les dépôts établis, pour éviter toute méprise à cet égard. Le prix du rouleau est de 1 f. 30 c. et 5 f. avec le prospectus. (9155)

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE

DE MILLIAS ET C^e,
SUCCESSIONS
DE C. MARTIN BURDIN ET C^e,
A Vaise, rue Belle-Cour, 4, à Lyon.

CULTURES DE CET ÉTABLISSEMENT.
Arbres à fruit pour toute destination, grands arbres et arbustes d'ornement, rosiers, camélia, magnolia, rhododendrum, kalmia, azalea, fuchsia, geranium, plantes de serre et d'orangerie, plantes vivaces de pleine terre, dahlia, ognons et bulbes de fleurs, etc.
Collections de ces différents végétaux, très-étendues et enrichies des espèces ou variétés nouvellement introduites dans le commerce.
Prix très-modérés et considérablement réduits indiqués par le catalogue général, que ladite maison envoie franco par la poste aux personnes qui lui en font

la demande, et dont elle a établi un dépôt à Lyon chez

M. Chambet, libraire, quai des Célestins, 50, où l'on peut se le procurer.

Le développement immense donné aux cultures de cette maison dès sa dissolution d'avec l'établissement de C. Martin Burdin et C^e, de Chambéry, l'étendue de ses relations et sa récente organisation, offrent aux personnes qui l'honorèrent de leur confiance la garantie des soins qu'elle mettra dans la scrupuleuse exécution de leurs ordres. (2591)

GUÉRISON
DES
MALADIES SECRÈTES
NOUVELLES OU ANCIENNES,
Dartres, gales, rougeurs, goulle, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.
Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.
Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.
Prix : 5 fr. le flacon.
S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE
Rue Palais-Grillet, n. 23.
A Saint-Etienne, à la pharmacie CHARENTON, rue de la Comédie; à Marseille, à la pharmacie FABRE, sur le port.
LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSIL FILS,
Rue Poulaillerie, 10.